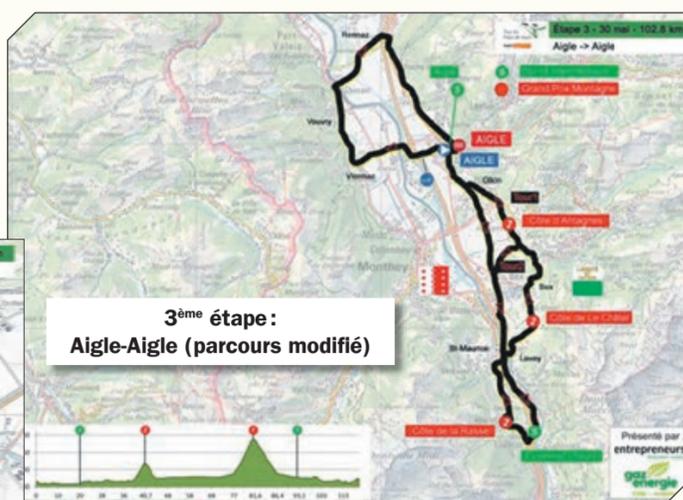
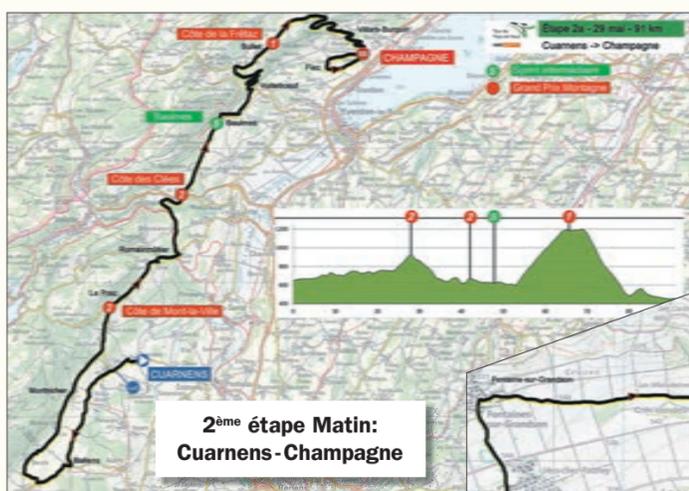
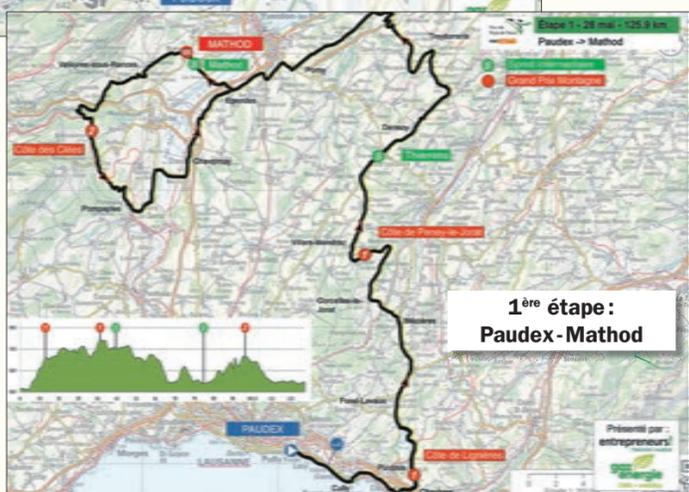
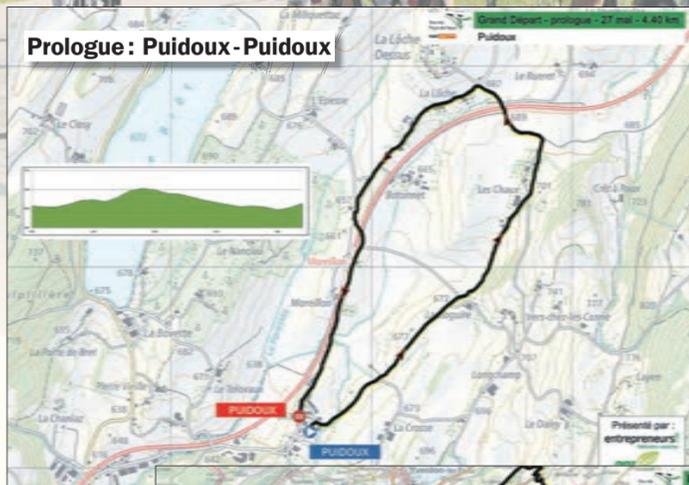


Le Tour du Pays de Vaud cycliste est repoussé

Compte tenu de la situation épidémiologique, et par conséquent les contraintes liées aux exigences des directives fédérales et cantonales, à l'application des nouvelles règles sécuritaires UCI, ainsi que les protocoles sanitaires à mettre en œuvre sur notre épreuve, la direction du TPV a pris la difficile décision d'annuler cette 52^e édition.

Toutefois, grâce à l'esprit de solidarité de toutes les communes organisatrices, ainsi que le soutien des partenaires, il s'agit d'un report d'une année à l'identique.

L'édition 2022 se déroulera du 26 au 29 mai.



Interview de Alain Witz, directeur du Tour du Pays de Vaud (TPV)

Pourquoi avoir annulé le TPV alors que d'autres compétitions cyclistes ont eu lieu récemment ?

Les exigences sécuritaires et sanitaires sont trop compliquées pour adapter notre manifestation dans les délais impartis. Nous n'avions pas le choix que d'attendre l'évolution de la situation avant de prendre une décision. Si nous sommes des organisateurs de course de vélo de longue date, nous ne nous imaginions pas pratiquer des tests Covid avec l'aide de médecins sur place. D'autant plus que, l'Etat et la Police cantonale revendiquent de doubler nos effectifs de sécurité. Nous n'avions donc pas la certitude d'avoir suffisamment de motards les jours J. La dernière grande inconnue concerne les coureurs, car malgré les nombreuses inscriptions des équipes nationales, certaines d'entre elles ne peuvent plus se rendre à l'étranger en raison de nouveaux confinements.

Quelles répercussions implique cette annulation pour les coureurs ?

Il s'agit de notre deuxième annulation consécutive. L'année passée, la quasi-totalité des courses cyclistes avait dû être reportée. Aujourd'hui, le monde du cyclisme de haut niveau est plus actif, il est donc important pour ces jeunes de 17 à 18 ans d'obtenir les points nécessaires afin de pouvoir

intégrer des équipes Elite. Cette nouvelle interruption représente une génération de coureurs perdue. Car pour ces sportifs nés entre 2003-2004, cette épreuve de la Coupe des Nations était sensée leur rapporter plus de points. Il faudra sans doute revoir les critères pour qu'ils atteignent les équipes professionnelles.



Comment les communes partenaires ont réagi par rapport à cette annulation ?

Le parcours 2021 était quasiment identique à celui de l'année dernière. Toutes les communes avaient accepté la présence du TPV sur leur territoire. Seuls quelques aménagements auraient dû être effectués en raison de récents travaux sur les routes, mais rien de suffisamment important pour modifier les départs et arrivées des étapes. Pour 2022, toutes les communes ont signé et nous reprendrons ainsi la même configuration. Aujourd'hui, nous attendons encore la confirmation de l'Union de cycliste internationale (UCI) afin de valider les dates du 26 au 29 mai 2022.

Thomas Cramatte



La 74^e édition du Tour de Romandie 2021 devrait avoir lieu du 27 avril au 2 mai avec un prologue à Oron-la-Ville. Les étapes seront prévues selon l'édition de l'an passé.

